



Jérôme BOURDIEU*, Lionel KESZTENBAUM**,
Gilles POSTEL-VINAY*

L'enquête TRA, une matrice d'histoire

L'Ined publie un ouvrage présentant une enquête unique sur la population française au XIX^e siècle, dont l'échantillon est constitué des personnes présentes en France métropolitaine dont le nom commence par les lettres TRA. À l'occasion de la mise à disposition de ces données individuelles pour le XIX^e siècle et de leur documentation, Jérôme BOURDIEU, Lionel KESZTENBAUM et Gilles POSTEL-VINAY retracent la construction de cette enquête, son originalité, ses forces et ses faiblesses, et présentent un exemple de résultats sur la richesse détenue au moment du décès, de 1825 à 1939. Un deuxième tome présentera les données collectées pour le XX^e siècle. Partie de la collecte de données de l'état civil, puis complétée par des données de l'enregistrement des fortunes au décès, la base peut s'enrichir par l'inclusion d'informations supplémentaires provenant de sources administratives diverses, dont la seule contrainte est d'identifier les individus nominativement.

L'enquête TRA est un dispositif de recherche dont l'objectif central est de constituer un échantillon, représentatif à l'échelle de la France, d'individus ayant vécu aux XIX^e et XX^e siècles pour lesquels elle fournit un large ensemble d'informations nominatives : la profession, le lieu de résidence, l'instruction, l'état marital, le patrimoine... Ces caractéristiques en font un instrument exceptionnel pour analyser l'histoire dans la longue durée mais aussi les transformations considérables qui affectent la société française et, par extension, bien d'autres sociétés pendant deux siècles.

Élaborée à partir de l'enquête « 3 000 familles » conçue il y a plus de trente ans par Jacques Dupâquier, l'enquête TRA s'est ensuite développée et autonomisée, et elle est appelée à le faire plus encore à mesure que s'élargit l'accès à un grand nombre de sources complémentaires, par exemple sur les mobilités, les revenus, l'éducation ou la santé.

* Paris School of Economics (INRA) et École des hautes études en sciences sociales.

** Institut national d'études démographiques et Paris School of Economics.

Correspondance : Lionel Kesztenbaum, Institut national d'études démographiques, 133 boulevard Davout, 75980 Paris Cedex 20, tél : 33 (0)1 56 06 21 09, courriel : lionel.kesztenbaum@ined.fr

Au-delà des données qu'elle fournit et de la gamme des questions historiographiques qu'elle ouvre ainsi, cette enquête porte en puissance bien d'autres usages. Associée à d'autres sources individuelles qui sont ou seront collectées selon le même principe de sélection nominative, cette base constitue en effet une matrice commune pour un ensemble étendu de travaux sur les sujets les plus divers, tant quantitatifs que qualitatifs, qui peuvent venir se greffer sur les données existantes dans un processus cumulatif. Tout nouveau projet pourra bénéficier des données déjà accumulées et alimenter, à différentes échelles, l'extension de la base. Il s'agit donc bien d'un outil, au double sens du terme : instrument d'analyse autonome qui permet de poser des questions nouvelles ; instrument d'analyse évolutif qui a vocation à être enrichi par appariement avec toutes les sources individuelles possibles, mais aussi avec une grande variété de sources historiques qui permettent de caractériser le contexte socioéconomique (données sur les communes, données sur les professions, etc.).

Pour mener à bien cet objectif, il est nécessaire de rendre les données produites par l'enquête accessibles à la communauté scientifique. C'est là l'objectif du site internet (www.enquetetra.fr) et de l'ouvrage paru récemment aux éditions de l'Ined qui contient l'ensemble des données TRA pour le XIX^e siècle (Bourdieu *et al.*, 2013). Présentée sous la forme d'une série de lignes fournissant pour chaque individu TRA des informations sur sa situation démographique et patrimoniale, la base est exploitable en l'état. Deux ensembles de contraintes doivent pourtant être prises en compte dans son utilisation : celui qu'imposent les sources utilisées et celui qui résulte des choix de dépouillement opérés. Nous revenons brièvement sur ces points dans une première partie avant de discuter la représentativité de l'échantillon obtenu à partir de l'enquête TRA. Pour finir, nous illustrons les possibilités de l'enquête en présentant l'évolution sur cent cinquante ans de l'inégalité primaire de richesse c'est-à-dire la part d'individus qui décèdent sans aucun patrimoine.

I. Une enquête individuelle nationale

La construction de la base TRA s'inscrit dans un contexte historique particulier. D'abord parce que les sources qu'elle mobilise sont intimement liées à la construction de l'État en France, c'est-à-dire à l'existence d'un cadre institutionnel garant de continuité et doté d'une grande force d'homogénéisation. La richesse telle qu'elle est ainsi définie et mesurée, ou même les phénomènes démographiques les plus élémentaires – la natalité ou la mortalité –, sont non seulement appréhendés du point de vue de l'État mais aussi produits en vue du travail d'unification et de normalisation que réalise cet État tout au long de la période étudiée, en partie dans la continuité de l'Ancien Régime, en partie sous l'effet de la rupture révolutionnaire. Ensuite, notamment du fait de son élaboration progressive, l'enquête TRA a elle-même une histoire et entretient

une relation particulière aux travaux des historiens et démographes, français comme étrangers (Bourdelaïs, 2004).

Les premières étapes du projet TRA

Initié par Jacques Dupâquier, le projet TRA commence au début des années 1980 dans le prolongement de l'enquête Henry et de sa remarquable production intellectuelle. Les analyses de Louis Henry ont en effet formé le cadre conceptuel de la démographie historique à ses débuts, notamment à travers une enquête nationale sur « la population française de 1740 à 1829 » qui s'est aussitôt imposée comme une référence (Rosental, 2003). Mis en œuvre de 1959 à 1966, ce travail de longue haleine débouche sur une série d'études consacrées à la population française (Blayo, 1975a, 1975b ; Henry et Blayo, 1975 ; Henry, 1978 ; Gutierrez et Houdaille, 1983 ; Dupâquier, 1988 ; bibliographies de Renard, 1997 ; Séguy, 2001, p. 75-78).

Cette enquête s'est appuyée, avec un incontestable succès, sur la documentation massive que constituent les registres paroissiaux (Rosental, 1996). Ses réussites ne doivent cependant pas masquer les limites de sa méthode qui tiennent autant aux caractéristiques des sources qu'à l'usage qui en a été fait. Si « l'enquête Henry » repose sur un échantillon réparti sur tout le territoire (Séguy, 2001, p. 91-133), elle est constitutivement locale puisqu'elle n'étudie les comportements démographiques des individus que tant qu'ils restent au même endroit durant leur vie féconde. Quiconque migre entre mariage et décès n'est observé que partiellement puisque les autres étapes de sa vie ne sont pas enregistrées par l'enquête. Il est dès lors impossible de suivre les individus au-delà de la paroisse ou de la commune.

Partant de ce constat et dans le souci d'étudier les phénomènes migratoires du XIX^e siècle, Dupâquier a voulu construire un observatoire qui puisse suivre les individus –et leur famille– dans tout l'espace qu'ils parcourent⁽¹⁾ et ne soit pas contraint par l'échelle géographique de la paroisse ou de la commune. Pour ce faire, Dupâquier a mobilisé une invention de la Révolution : les tables décennales des naissances, des mariages et des décès. Dressées tous les dix ans dans chaque commune, celles-ci classent par ordre alphabétique toute personne qui y naît, s'y marie et y meurt ; elles permettent donc de retrouver un même individu d'un lieu à l'autre, et ainsi de constituer un échantillon de la population française non tributaire des déplacements de chaque individu dans l'espace.

Dans ce cadre, la méthode d'échantillonnage retenue consiste à procéder à un choix de patronymes et à collecter ensuite, dans les archives de l'état civil, tous les individus qui les portent. Procéder autrement supposerait de parcourir des millions de tables à travers toute la France à la recherche de quelques individus. Ce type de travail peut certes être accompli pour une poignée de personnes ou sur des zones particulières, une ville par exemple (Pinol, 1991) ou une petite région (Bideau et Brunet, 2007). Il est en revanche exclu à l'échelle nationale.

(1) Ou du moins en France métropolitaine (Bourdieu *et al.*, 2013, p. 29 et 79).

Trois critères ont présidé au choix des patronymes retenus : être « solides », c'est-à-dire peu sujets aux déformations écrites ou orales ; être correctement représentés au début du XIX^e siècle dans tous les départements et toutes les ethnies (même étrangères) ; ne pas être trop nombreux, de manière à éviter des dépouillements immenses qui n'auraient été utilisés qu'en partie. Après une série de recherches préalables, il a été choisi de sélectionner les patronymes commençant par le trigramme TRA, comme Trabit ou Trarieux (Dupâquier, 2004, p. 9-10). En retenant ces trois lettres, on s'assurait au mieux de la stabilité des patronymes et d'une bonne représentativité régionale tout en maintenant la taille de l'échantillon dans des limites raisonnables.

Le projet de Dupâquier – « l'enquête 3 000 familles » – vise à suivre dans l'espace les individus, mais également leurs familles, puisque l'objectif final est de reconstituer des généalogies patrilineaires descendantes. Pour cela, seule une partie réduite du corpus des individus TRA devait être utilisée : la descendance d'un certain nombre de couples TRA mariés entre 1803 et 1832, sélectionnés dans chaque département à proportion de leur population en 1806. Il s'agit de « prendre un échantillon représentatif de 3 000 couples constitués sous le Premier Empire et de suivre leur descendance » (Dupâquier, 1981, p. 1164). Au final, le « nombre des mariages ainsi définis étant d'environ 7 500 pour la période 1803-1832, alors que l'échantillon lui-même, dans sa stratification géographique, ne devait compter que 2 965 familles, le taux d'utilisation des dépouillements préalables a atteint à peu près 40 % » (Dupâquier, 2004, p. 10).

Ce premier projet est, assez vite, complété par un second, un volet patrimonial développé à l'initiative de Denis Kessler. À partir des données de l'Enregistrement, ce volet entend analyser la façon dont la richesse s'est accumulée et transmise au XIX^e et au XX^e siècle (Kessler et Le Bras, 1985, p. 27-29 ; Bourdieu *et al.*, 2013, p. 32-38). Dans cette mesure, il s'oriente vers d'autres hypothèses que celles du programme d'histoire économique et sociale défini par Ernest Labrousse (1955, 1967) et mis en œuvre par Adeline Daumard (1973) ou par des travaux macroéconomiques comme ceux de Maurice Lévy-Leboyer (Lévy-Leboyer et Bourguignon, 1985).

Deux enquêtes coordonnées sont donc élaborées à partir des années 1980 autour du trigramme TRA. Leur originalité tient à la fois à la méthode patronymique, à l'ambition nationale et au caractère simultanément longitudinal et généalogique des données produites. Elles ne s'en inscrivent pas moins dans un ensemble de grandes enquêtes historiques lancées dans différents pays et qui traduisent une évolution des sciences sociales vers des analyses impliquant le recours à des données individuelles. Ces enquêtes ont en commun un certain nombre de caractéristiques : elles collectent des informations issues du passé, sur des individus, anonymement ou non, à une échelle suffisamment large pour mener des analyses statistiques.

Les grandes enquêtes historiques individuelles

Les premières enquêtes de démographie historique – dont le démarrage s'échelonne de la fin des années 1950 au début des années 1970 – s'appuient, dans la majorité des cas, sur les registres paroissiaux et leur enregistrement ponctuel des événements démographiques, à la fois parce qu'elles s'intéressent à une période antérieure au développement des sources administratives standardisées et parce que leur objectif est de mesurer avec précision les comportements démographiques tout en s'assurant contre les biais potentiels pouvant résulter de phénomènes de sélection des populations étudiées. C'est le cas de l'enquête Henry mais également de la première grande enquête anglaise (Wrigley et Schofield, 1981 ; Wrigley *et al.*, 1997) ou de la reconstitution à grande échelle de la population québécoise par le projet Balsac (Bouchard, 1989 ; Bouchard, 1996).

Cependant ces enquêtes n'observent les individus qu'au moment où se produit un événement biographique donné (par exemple le décès), et seulement ceux pour qui un événement se réalise (par exemple ceux qui se marient). Par construction, ces bases de données tendent à exclure des fractions – plus ou moins importantes – de la population : ceux qui migrent, ne se marient pas, ne sont pas catholiques, etc. Pour dépasser cette limite, le recours aux recensements de population s'est développé lorsque l'informatisation a permis leur exploitation à grande échelle. Ainsi, la collecte systématique des anciens recensements de population américains au sein du projet IPUMS (Integrated Public Use Microdata Series) est devenue emblématique de bases de données historiques d'un nouveau type, que l'on pourrait qualifier d'« englobantes » : elles n'ont pas été constituées dans le cadre d'une problématique scientifique particulière mais échantillonnent toute la population (Ruggles *et al.*, 2010 ; Sobek *et al.*, 2011). De ce fait, elles peuvent servir à fonder sans discrimination un grand nombre de recherches.

Mais la véritable transformation de la démographie historique au cours des dernières décennies correspond au développement de données longitudinales individuelles et des techniques statistiques nécessaires à leur analyse. Ces données sont produites soit par amélioration des enquêtes précédentes, notamment grâce à des reconstitutions généalogiques ou des appariements de données sur un même individu à différentes dates, soit par des sources directement longitudinales comme les registres de population.

Ces derniers fournissent un suivi continu des populations et donc la possibilité d'étudier les trajectoires des individus qui les composent tout en situant ces trajectoires dans un contexte familial ou local. L'exemple emblématique est le projet Eurasia, structuré autour d'un réseau international qui rassemble des données longitudinales collectées dans un petit nombre de villages localisés dans cinq pays (Japon, Suède, Chine, Belgique et Italie) afin d'étudier les structures familiales et les comportements démographiques (Lee *et al.*, 2004 ; Allen *et al.*, 2005). Les enquêtes qui s'appuient sur les registres de population

améliorent grandement, tout en les prolongeant, les enquêtes de démographie historique fondées sur la méthode Henry. Elles en partagent pourtant le principal défaut : la limitation géographique. Ce qu'elles gagnent en profondeur temporelle, elles le perdent en extension géographique : suivre la vie d'un individu année par année est en effet à tel point chronophage qu'il est difficile de le faire à grande échelle et impose donc de s'en tenir à des espaces ou des populations très réduits.

En l'absence de sources longitudinales, une première solution consiste à croiser les informations à partir d'appariements réalisés au niveau individuel. Soit en utilisant une même source à différents moments du temps, comme lorsque l'on cherche à retrouver un même individu dans des recensements successifs (Ferrie, 1996). Soit en appariant le plus grand nombre de sources possibles pour suivre des trajectoires individuelles comme dans les données sur les vétérans de l'armée de l'Union de la guerre de Sécession constituées à l'initiative de Robert W. Fogel à l'université de Chicago (Fogel, 1993). Affranchie de la limite géographique imposée par d'autres bases, cette solution permet de suivre un très large échantillon d'hommes de la génération qui a vécu la guerre de Sécession depuis leur enrôlement jusqu'à leur décès (Costa, 2003 ; Lee, 2007 ; Costa et Kahn, 2008 ; Lee, 2008).

Une seconde réponse est d'établir les liens généalogiques entre les individus étudiés. Les Mormons ont constitué à l'université d'Utah la base généalogique la plus extensive pour les États-Unis, l'Utah Population Database, qui totalise plus de quinze millions d'entrées (Bean *et al.*, 1978, 1990). De même, les données québécoises tirées de Balsac ont servi de base à des reconstitutions de généalogies à grande échelle (Bouchard *et al.*, 1985 ; Bouchard, 1989 ; Gauvreau *et al.*, 2010).

L'espace international des grandes bases de données historiques individuelles s'est ainsi trouvé structuré à la fois par des questionnements scientifiques spécifiques et par les caractéristiques des sources qui servent à les étudier (Kelly Hall *et al.*, 2000). Ce domaine a connu, durant ces dix ou quinze dernières années, une étonnante expansion et un développement soutenu par un vaste appareil ayant ses revues (comme *Historical Methods*), ses experts et ses organisations.

L'enquête TRA se positionne dans cet espace international dont nous avons esquissé les contours et elle partage certaines caractéristiques avec les différents types d'enquête que nous venons d'évoquer. Sa spécificité tient à sa volonté cumulative qui vise à compenser la faiblesse des sources françaises (pas de registres de population comme pour le projet Eurasia, pas de dépouillement systématique du recensement comme dans IPUMS), faiblesse elle-même liée à leur histoire propre (Rosental, 2012). De ce fait, elle se rapproche de tentatives récentes de fabriquer des échantillons représentatifs à l'échelon national dans la longue durée. Postérieure mais semblable à l'enquête TRA, l'enquête néerlandaise *Historical Sample of the Netherlands* (HSN) en diffère par le choix d'un

échantillon aléatoire (après avoir envisagé un échantillon patronymique) : les individus qui composent le HSN ont été tirés au hasard dans les actes de naissance entre 1811 et 1922, avec une stratification par décennie, province et degré d'urbanisation (à l'intérieur de chaque province des Pays-Bas, un ou plusieurs groupes sont définis selon la densité de population ; voir le détail dans Mandemakers, 2000). Les individus ainsi tirés sont ensuite recherchés dans différentes sources, notamment les registres de population (Mandemakers, 2012). Ces différences non négligeables mises à part, le HSN est relativement proche de l'enquête TRA : c'est un échantillon individuel représentatif à l'échelle nationale, il est d'une taille comparable (77 000 individus nés entre 1811 et 1922), et il s'appuie sur les mêmes sources de départ (l'état civil napoléonien et les tables décennales).

L'existence de sources directement longitudinales n'est cependant pas une condition nécessaire, comme le montre le travail effectué autour des recensements américains qui sont maintenant indexés dans leur très large majorité. En plus de l'échantillon à 1 % ou 10 % pour lequel l'ensemble des informations ont été dépouillées, les champs permettant l'identification – nom, prénoms et année de naissance – ont été numérisés pour tous les individus, ce qui facilite grandement les appariements d'un recensement à l'autre (Ferrie et Rolf, 2011).

La force de l'enquête TRA est de cumuler les qualités de ses homologues étrangers, notamment grâce à la richesse des sources administratives françaises et à sa capacité à les combiner sur une période très longue. D'une part, l'enquête TRA offre une série d'informations qui sont rarement disponibles avec ce degré de précision dans les autres enquêtes, par exemple sur la richesse des individus ; d'autre part, elle peut servir de base à des extensions adaptées à des problématiques diverses dont le nombre et l'intérêt ne sont limités que par la disponibilité des sources qui, d'ailleurs, tendent à se multiplier au fil du temps (listes électorales, registres militaires, dossiers d'hôpitaux, pour ne citer que les plus évidentes).

Principes et fonctionnement de l'enquête

Constituée par étapes à partir du dépouillement d'un nombre croissant de sources, l'enquête TRA reposait initialement sur deux piliers : l'enquête 3 000 familles et l'enquête sur le patrimoine. Ces deux volets ont progressé simultanément mais à des rythmes différents. Ici, la complexité des sources de l'Enregistrement a constitué un sérieux obstacle. Là, la difficulté de reconstituer rapidement la descendance des « 3 000 familles » a conduit à privilégier les registres de mariage (Dupâquier *et al.*, 1986 ; Dupâquier et Kessler, 1992). Et, *in fine*, l'objectif de Dupâquier de réaliser une nouvelle enquête Henry dans un cadre et une structure totalement différents s'est, en partie, révélé hors d'atteinte. Mais, s'il s'est trouvé condamné à l'incomplétude, son projet est resté fécond puisqu'en émerge finalement une enquête plus vaste et plus compréhensive que ce que le projet initial avait jamais rêvé d'être.

L'enquête 3 000 familles se trouve ainsi débordée et recombinaée dans un projet collectif de plus grande ampleur, un protocole g n rateur autour duquel peuvent se f d rer de nombreux projets. L'enqu te TRA conduit   transformer en profondeur la d mographie historique fran aise puisqu'elle renouvelle sur au moins trois points le cadre analytique mis en place par Louis Henry : elle est individuelle, nationale et cumulative.

Pens e comme une enqu te par sondage sur un large  chantillon, l'enqu te Henry comprend  galement une partie nominative, mais les donn es nominatives n'existent qu'  l' chelle r duite du couple. L'individu n'existe qu'  travers lui – comme parent (p re ou m re) ou comme enfant –, et il en va de m me pour la famille puisqu'elle commence au mariage du couple et s'ach ve au d c s de l'un des  poux. Dans l'enqu te TRA, au contraire, c'est l'individu qui est mis au c ur du travail de collecte : c'est autour de lui que sont r alis s les appariements et,  ventuellement, les reconstitutions de famille. Plus pr cis ment, chaque individu y est situ    un double titre : par rapport   lui-m me tout au long de sa vie, gr ce au suivi de sa trajectoire que rend possible l'addition d'un ensemble de sources ; mais aussi en relation avec les autres TRA et tout particuli rement avec les membres de sa famille, dont la trajectoire a elle-m me  t  reconstitu e par un moyen identique. Ainsi l'enqu te TRA permet de r unir approches du parcours de vie et approches g n alogiques (ces derni res uniquement pour les descendants des hommes cependant, les filles mari es ne transmettant pas leur nom de naissance TRA   leurs enfants, qui h ritent du nom du p re).

L'enqu te Henry est nationale, mais les donn es sur lesquelles elle repose ne le sont pas, m me si elle est constitu e par un  chantillon al atoire de la population fran aise : les couples n'y sont consid r s qu'  l' chelle du micro-espace o  on les observe – leur paroisse ou leur commune. Pour l'enqu te TRA, la collecte est exhaustive sur un  chantillon patronymique, ce qui rend possible la reconstitution de la trajectoire d'un individu au cours de sa vie, ind pendamment de son lieu de r sidence, dans l'espace national.

Enfin, l'enqu te TRA est cumulative car elle constitue le socle sur lequel peuvent se d velopper un grand nombre de travaux. L'enqu te Henry  tait focalis e sur la mesure de la f condit . Si d'autres exploitations ont pu en  tre faites, avec notamment un volet important d'analyse de la mortalit  (Gutierrez et Houdaille, 1983), l'enqu te se pr te mal   une extension au-del  de son projet initial : la m thode est reproductible   l'infini, ce qui permet de nombreuses comparaisons spatiales et temporelles et participe au succ s du projet Henry ; mais les donn es qu'elle a produites ne peuvent  tre compl t es une fois l'enqu te achev e. L'enqu te TRA, en revanche, ne subit pas ces limitations. Comme elle est, par construction et par vocation, cumulative, rien n'emp che d'ajouter un volet suppl mentaire portant sur telle ou telle question de recherche : il suffit de collecter les individus TRA issus d'une source sp cifique – par exemple, les registres d' crou ou les listes nominatives du recensement –, de les apparier

avec le noyau central de l'enquête, présenté et fourni dans l'ouvrage (Bourdieu *et al.*, 2013), pour poser de nouvelles questions de recherche.

Il reste que l'enquête TRA comporte des limites ou, du moins, un angle de perception dont il faut prendre la mesure pour l'utiliser à bon escient tout en gardant en tête que ce biais de perception évolue à mesure que la base s'enrichit et s'enrichira de sources nouvelles.

Fondée sur des données d'état civil (y compris pour les données issues de l'Enregistrement), la base fournit des informations liées aux événements démographiques que sont la naissance, le mariage et le décès, survenus sur le territoire français, ici pris au sens restreint de la France hexagonale (et d'un hexagone qui fluctue sur ses bords du côté de Nice et de la Savoie puis de l'Alsace-Lorraine). De ce fait, les individus identifiés ne sont pas nécessairement tous des Français et peuvent être nés voire mariés hors de France sans que l'on ait les sources correspondantes. De même, ceux qui émigrent et meurent à l'étranger ne pourront être suivis jusqu'à leur décès.

Les données recueillies ont également des limites liées aux pratiques de l'administration qui a produit la source dont elles sont extraites. Si l'état civil est quasi exhaustif, il ne produit pas des données totalement homogènes et constantes. Un exemple frappant est celui des professions. Elles sont mentionnées plus ou moins fréquemment (notamment pour les femmes), avec plus ou moins de précision et d'exactitude. Quand on dispose de sources différentes pour un même individu, on voit toutefois qu'il existe une cohérence d'une source à l'autre qui permet des codages raisonnables. Il ne faut cependant pas perdre de vue qu'entre l'intitulé de la profession tel qu'il est mentionné et un codage quel qu'il soit, il y a un certain nombre d'opérations à effectuer qui ne sont jamais neutres.

Les données sont également tributaires de leur conservation. Et, dans la mesure où les destructions ne sont pas faites totalement au hasard – les archives détruites lors des guerres, par exemple –, des biais géographiques peuvent apparaître dans les données recueillies.

Les objectifs initiaux de l'enquête induisent deux autres biais. D'une part, construire des lignées masculines descendantes affecte indéniablement la manière de percevoir les familles. En ce sens, il y a un biais sexiste dans la base TRA et celui-ci est sans doute renforcé par la façon dont les sources traitent les femmes. Leur statut professionnel, par exemple, est moins bien établi que celui des hommes (elles sont, plus souvent que les hommes, considérées à tort comme sans profession). Certaines sources complémentaires sont même exclusivement masculines comme les archives de la conscription. Néanmoins, dans les sources de l'état civil comme dans celles de l'Enregistrement, les femmes sont présentes sous leur nom de jeune fille et peuvent donc être suivies durant leur vie entière. Les ratios hommes/femmes constatés montrent qu'il y a un léger sous-enregistrement des femmes qui peuvent ne pas être repérées lorsqu'elles sont identifiées dans la source administrative sous le nom de leur mari.

D'autre part, le fait de sélectionner les individus par un tirage aléatoire de noms de famille conduit à une forme de tirage en grappes et donc à sur-échantillonner les individus d'une même famille par comparaison avec un tirage strictement aléatoire dans la population française. Les TRA morts une année donnée ne sont pas tout à fait représentatifs des morts de l'année en question puisqu'ils ont en commun d'être sélectionnés sur des patronymes et d'appartenir aux mêmes familles plus souvent que s'ils avaient été tirés au hasard. Une autre difficulté découle du fait que si la taille de l'échantillon est mesurée non plus en nombre d'individus mais en nombre de patronymes, sa taille étant relativement petite, cela pourrait induire des variations aléatoires importantes. Certains patronymes peuvent ainsi se concentrer dans certains lieux et dans certaines professions. Par exemple, nombreux sont les TRA qui sont chaisiers dans une petite ville du Nord (Iwuy). De ce fait, il y a sans doute surreprésentation des chaisiers dans la base, au détriment peut-être des dentelières qui n'ont pas la chance d'avoir des patronymes commençant par les lettres TRA. Il ne faut pas toutefois trop s'alarmer de ce problème pour plusieurs raisons. Tous les TRA ayant le même patronyme ne sont pas de la même famille. De plus, que la base documente la situation des chaisiers plutôt que celle des dentelières, elle n'en donne pas moins accès à des informations sur un type d'activité largement présent dans l'économie. Enfin, capturer une dimension familiale dans les données TRA est également un atout pour analyser la dimension familiale des rapports économiques et sociaux historiquement observés. Ce parti pris familialiste de la base inscrit dans sa conception produit des effets de parallaxe : on y rencontre les parents plus que les voisins, les coreligionnaires, les collègues ou les camarades de régiment. Mais il a pour avantage de rendre perceptible la famille comme source de socialisation.

II. Un échantillon représentatif de la population française

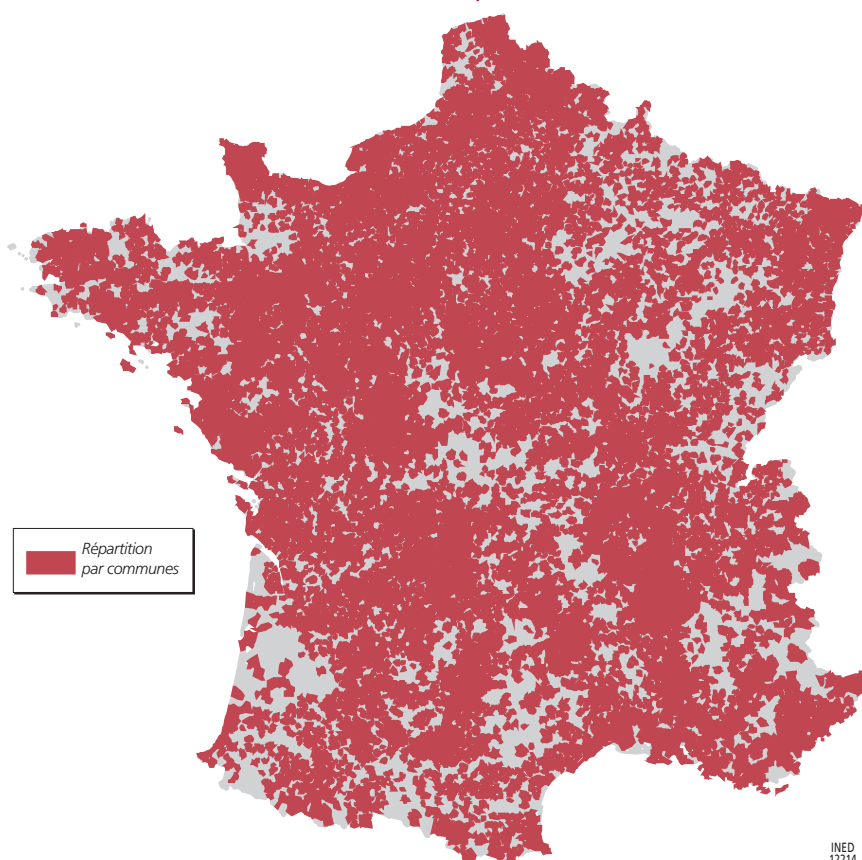
On pourrait considérer que, fondée sur des données individuelles, l'enquête TRA n'a pas vocation à rivaliser avec des données agrégées à l'échelle de la France. Il n'en est pas moins possible et utile de situer l'enquête dans le contexte national et d'établir sa représentativité dans l'espace et le temps. Au-delà de son aspect technique, cette question de la représentativité est aussi celle de l'échelle pertinente pour étudier les phénomènes sociaux en tant que tels à partir de sources individuelles. Les indications qui suivent visent à prendre la mesure de la portée générale de l'enquête dans sa capacité à rendre compte d'un siècle d'histoire économique et d'histoire sociale de la France à partir de données individuelles. À moins d'accepter comme seul référent possible des modèles de comportements universels atemporels, l'utilisation de l'enquête suppose et permet de maintenir un œil critique sur ses conditions de validité.

Représentativité de l'échantillon TRA dans l'espace et le temps

L'un des critères de construction que s'est donné l'enquête initiale était une répartition géographique équilibrée. On trouve des TRA partout en France (figure 1). Prenons pour indicateur les communes où a été trouvée au moins une mention concernant un TRA entre 1803 et 1902, que ce soit dans les sources de l'état civil ou dans celles de l'Enregistrement – c'est-à-dire les communes qui voient naître, se marier ou décéder un TRA –, 16 840 communes sont dans ce cas, soit près de la moitié des communes françaises (Bourdieu *et al.*, 2013, p. 164). Ils ne sont pourtant pas toujours dans la même proportion (il est peu vraisemblable que la proportion de TRA soit identique d'un département à l'autre). Dès lors, il importe de mesurer les variations spatiales et temporelles de l'échantillon par rapport à la population française.

Un moyen simple d'étudier la représentativité de l'échantillon est de rapporter le nombre de TRA à la population. Ce ratio constitue une sorte de « taux de

Figure 1. Carte des communes ayant au moins une mention d'un individu TRA, 1803-1902



Source : enquête TRA, 1803-1902 ; calculs des auteurs.

tirage » de l'échantillon TRA, à ceci près qu'il est déterminé non pas *ex ante* mais après la collecte. Comme tel, il exprime le nombre d'habitants de la France représentés par chaque TRA. En pratique, il permet de passer par une simple multiplication de l'échantillon à la population française. Il permet aussi de déterminer si et comment varie la représentativité des TRA. De ce point de vue, si l'on considère les sources de l'état civil sur la période 1803-1902, on compte un acte TRA pour 1 055 actes de Français, donc un taux de sondage proche de 10 pour 10 000 et ce rapport varie peu selon les types d'actes (9,7 pour 10 000 pour les naissances, 9,5 pour les décès, 8,8 pour les mariages). Ce taux est inférieur pour les données sur le patrimoine qui sont affectées par deux biais : les sources issues de l'Enregistrement se sont mises en place plus lentement que celles de l'état civil et ont longtemps mal saisi les enfants (Bourdieu *et al.*, 2013).

Bien qu'assez stable spatialement, ce ratio n'est pas partout le même. Il peut varier d'un département à l'autre et au cours du temps pour deux raisons. La première est la part de TRA dans un département donné : comme l'échantillon TRA est fondé sur un tirage alphabétique, celui-ci varie par département ; la seconde est l'inégale conservation des registres soumis aux aléas des guerres et aux multiples causes de destruction, depuis les incendies jusqu'aux souris. L'échantillon TRA est un échantillon national. Vouloir le solliciter à l'échelle du canton serait illusoire et le département est sans doute aussi un espace trop réduit pour qu'il puisse y donner sa pleine mesure.

Cartographier ce taux fait apparaître des aires homogènes : dans une bande de départements allant d'ouest en est, de la Normandie à la côte méditerranéenne, les TRA sont en proportion supérieure à la moyenne ; dans une autre bande allant du sud-ouest au nord-est, de la bordure Atlantique au Massif Central et jusqu'à la Lorraine, ils sont, au contraire, moins représentés. Bien que la dispersion des taux mesurés au niveau départemental soit importante (avec un taux de sondage variant de 2,5 à 25 pour 10 000), si l'on excepte une dizaine de départements, la proportion de TRA paraît cependant suffisante pour donner un aperçu de la variabilité des comportements démographiques ou socioéconomiques dans le pays (Bourdieu *et al.*, 2013, p. 166-170).

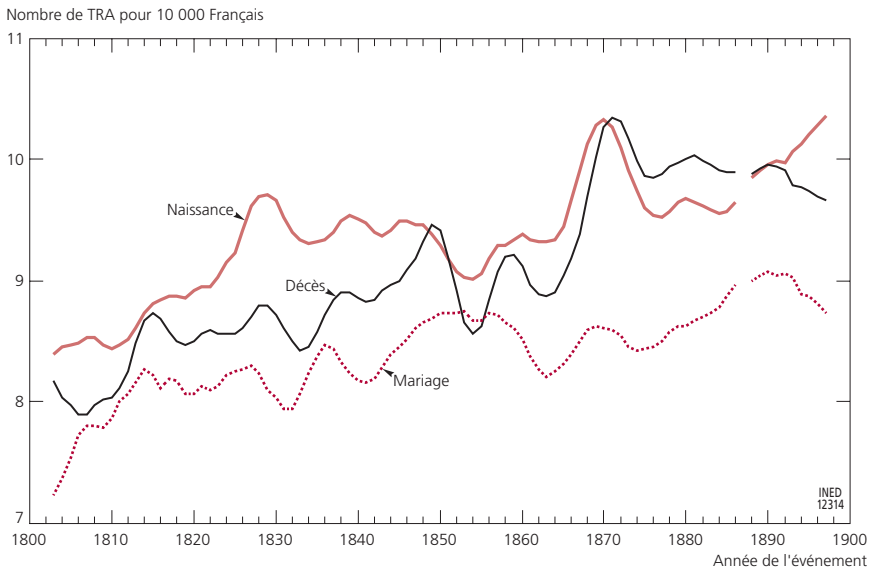
Cette répartition spatiale est identique que l'on considère les naissances, les mariages ou les décès, ces derniers pouvant être obtenus avec l'état civil ou l'Enregistrement. Se dégage ainsi une géographie des TRA qui reflète la distribution intrinsèque des patronymes TRA en France selon une large bande de la Normandie à la côte méditerranéenne, avec une sous-représentation des TRA, à l'inverse, dans le sud-ouest et le nord-est (Bourdieu *et al.*, 2013, p. 168, 169 et 173).

Jacques Dupâquier faisait l'hypothèse que tirer dans un « ordre alphabétique spécial » son échantillon initial assurait de sa représentativité. Pourtant, même si l'on admet que les 3 000 couples désignés selon le nom de famille de l'un des époux sont représentatifs de la population à la date du recensement qui sert de référence (1806), rien n'assure que cette représentativité soit stable

au cours du temps. De plus, le choix de réduire l'échantillon à 3 000 couples – fussent-ils répartis proportionnellement à la population départementale de 1806 –, loin de garantir une bonne représentativité tout au long du XIX^e siècle, l'affaiblit. En limitant la taille de l'échantillon, on augmente les chances de le voir s'amoinrir au cours du temps dans certains départements ou trop se concentrer dans d'autres. S'y ajoutent les effets de l'arrivée de nouvelles populations étrangères dont les patronymes commencent par les lettres TRA.

Idéalement, si l'échantillon était parfaitement constitué, le taux de sondage devrait être constant dans le temps et l'espace. Cependant, au début du siècle, il est nettement plus faible, du fait d'une mauvaise conservation des sources (Bourdieu *et al.*, 2013, p. 44-49). Mais par la suite, ce taux varie peu (figure 2). En outre, on constate que l'échantillon TRA capture également des mouvements de la population de plus courte durée (Bourdieu *et al.*, 2013, p. 173).

Figure 2. Taux de sondage des naissances, mariages et décès des TRA

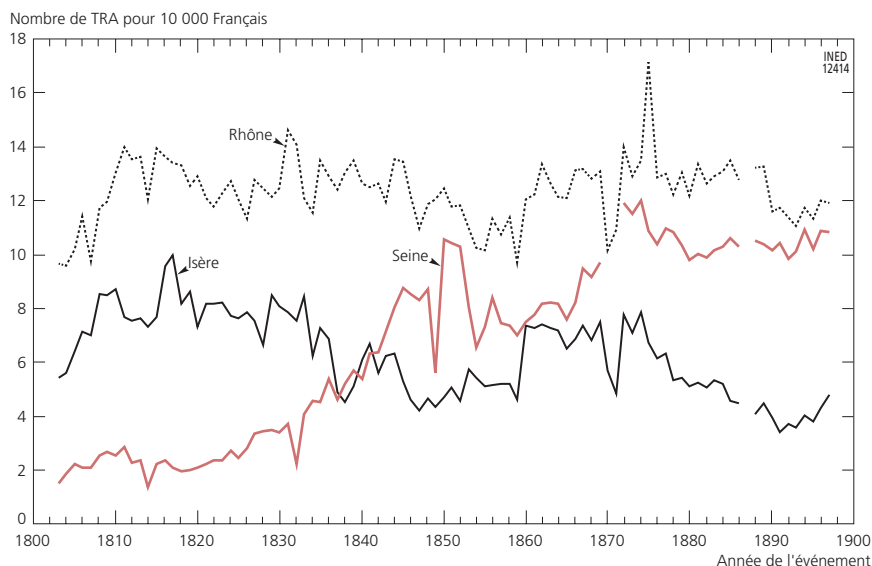


Source : enquête TRA, 1803-1902 ; calculs des auteurs.

Si l'échantillon capture bien les changements de court terme comme les tendances générales à l'échelle nationale, il reste à se demander ce qu'il en est à un niveau plus local. Il est en particulier probable que les variations qu'on observe dans le temps pour l'ensemble du pays et celles observées simultanément au niveau local – à l'échelle du département – soient liées, notamment parce que la qualité des sources varie selon les pratiques locales. Comparons donc, au niveau du département, le rapport entre le nombre de TRA et le nombre de Français. Une partie des départements reste au niveau de représentativité moyen (autour de 1 TRA pour 1 100 Français) sans grands changements au

cours du temps. La figure 3 prend le département du Rhône comme exemple de cette situation, mais de nombreux autres présentent ce même profil plat qui signifie que, dans ce type de département, l'échantillon se maintient correctement au cours du siècle. À l'inverse, dans un nombre de départements plus réduit sans être négligeable, on observe de fortes fluctuations dans le taux d'échantillonnage. Les TRA y sont plus rares, ce qui tend à produire d'importantes variations au cours du temps dans la représentativité de l'échantillon (l'Isère par exemple). Enfin, dans un dernier groupe de départements, le nombre de TRA varie au cours du temps mais cette fois, semble-t-il, en raison de l'inégale qualité des données. La Seine illustre ce cas : le rapport ne se stabilise que dans la seconde moitié du siècle tant les mentions de TRA sont rares en début de période.

Figure 3. Représentativité des TRA dans trois départements types, actes de décès



Source : enquête TRA, 1803-1902 ; calculs des auteurs.

Reconstituer la richesse de la population française

L'objectif fondateur de l'enquête TRA était, on l'a vu, de porter la connaissance des phénomènes démographiques et sociaux de l'échelle locale à l'échelle nationale en admettant que cette échelle était seule pertinente pour en prendre la mesure, compte tenu notamment des phénomènes migratoires. La taille et le mode de constitution de l'échantillon ont été conçus pour éviter, autant que possible, tout biais de distribution temporelle ou géographique dans la sélection des individus enregistrés par l'enquête.

Les données sur le patrimoine, cependant, posent des problèmes spécifiques. Elles sous-enregistrent les enfants, notamment les plus jeunes (Bourdieu

et al., 2013, p. 170-171). Comme il s'agit d'observer des données sur la richesse dont les enfants sont généralement exclus, il paraît légitime de privilégier l'étude des individus morts à l'âge de vingt ans au moins. Une difficulté supplémentaire et plus dommageable tient à l'évolution des informations sur la richesse qui sont renseignées avec plus ou moins de précisions dans les différents instruments de l'administration fiscale.

En effet, les sources fiscales les plus accessibles renseignent sur la valeur de la richesse de chacun mais inégalement au cours du temps : jusqu'en 1825, l'appareil fiscal multiplie les sources partielles ce qui rend complexe la connaissance de la richesse (Bourdieu *et al.*, 2013, p. 100) ; entre 1825 et 1865, au contraire, le montant de la richesse de toute personne qui décède dans un endroit donné est systématiquement renseigné dans les Tables de successions et absences ; après 1865, l'amélioration du système d'information du fisc relègue ces tables à un rôle de second plan et l'on cesse en particulier d'y reporter le montant de la richesse des défunts (Bourdieu *et al.*, 2013, p. 101-103).

Celui-ci doit alors être recherché dans les déclarations de mutations elles-mêmes. Or, du fait de la complexité de cette source (qui renseigne à la fois sur le montant et la composition de la richesse), seule une partie des déclarations (16 % pour le XIX^e siècle) a été collectée, ce qui conduit à une moindre représentation dans l'espace et dans le temps (Bourdieu *et al.*, 2013, p. 131). De fait, lorsqu'on utilise exclusivement les individus dont on a recueilli la déclaration de succession, il importe de garder à l'esprit qu'il s'agit d'un groupe sélectionné. Utiliser ces données pour analyser une propriété sociale quelconque suppose de se prémunir contre les déformations induites par cette sélection. Qui voudrait utiliser l'enquête TRA pour faire une histoire de la détention de terres en France, par exemple, devrait tenir compte des effets d'échantillonnage qui font que les TRA ayant une déclaration de succession connue ne sont pas répartis de manière homogène sur l'ensemble des types de structures foncières qui caractérisent la France.

Plus généralement, il est nécessaire de préciser l'échantillon qui peut servir de référence à une analyse de la richesse des Français. En effet, s'il renseigne toujours sur la présence ou l'absence d'une richesse au décès – et permet donc d'identifier sans ambiguïté « riches » et « pauvres » –, l'échantillon ignore à partir du dernier tiers du XIX^e siècle le montant de la richesse d'une partie des riches, ceux pour lesquels la déclaration de succession n'a pas été collectée. On peut en revanche tester la sélection de ces individus selon d'autres caractéristiques (le sexe, l'âge, etc.), quitte à redresser ensuite l'échantillon au moyen de pondérations appropriées. Pour cela on a comparé la proportion de riches pour lesquels on connaît le montant de l'actif selon différentes caractéristiques (Bourdieu *et al.*, 2013, p. 179-188). Cette proportion résulte de la stratégie de collecte adoptée : elle varie dans le temps et le taux de sondage est supérieur en ville.

Nous proposons donc des pondérations établies par périodes et tailles de communes afin de corriger ces deux effets, sans tenir compte des autres caractéristiques qui induisent peu ou pas de biais. Ces pondérations sont établies à partir de 27 groupes : 9 périodes et 3 ensembles spatiaux (Bourdieu *et al.*, 2013, p. 186). De la sorte, le nombre des individus de chaque groupe qui sert de base à la pondération est suffisamment important (au moins 30 à deux exceptions près, et toujours plus de 20), tandis que les effectifs des individus pondérés (ceux dont la richesse est inconnue) ne sont pas excessifs.

Reste un dernier problème : la richesse étant particulièrement concentrée, l'échantillon TRA ne peut prétendre saisir les plus riches. Prenons par exemple les individus appartenant au dernier centile de richesse : leur effectif très réduit dans la population l'est évidemment plus encore parmi les TRA. Présents certaines années, absents d'autres, ces individus très peu nombreux mais très riches risquent donc de brouiller l'évaluation de la richesse. Nous avons ici fait le choix de ne pas les prendre en compte pour disposer d'un observatoire de la richesse homogène (*i.e.* qui couvre de manière satisfaisante non pas toute la population mais 99 % de celle-ci, les 99 % les moins riches). Pour cela, nous utilisons les seuils de richesse extrapolés à partir d'un échantillon exhaustif sur les Parisiens riches (Piketty *et al.*, 2006). Les individus dont la richesse est connue et supérieure à ce seuil sont donc exclus du calcul des poids.

L'échantillon finalement obtenu constitue donc (après pondération) un outil d'analyse de l'évolution des inégalités de richesse au cours du temps représentatif de la population française dans son ensemble (ou du moins de 99 % de cette population).

III. Les inégalités de richesse en France

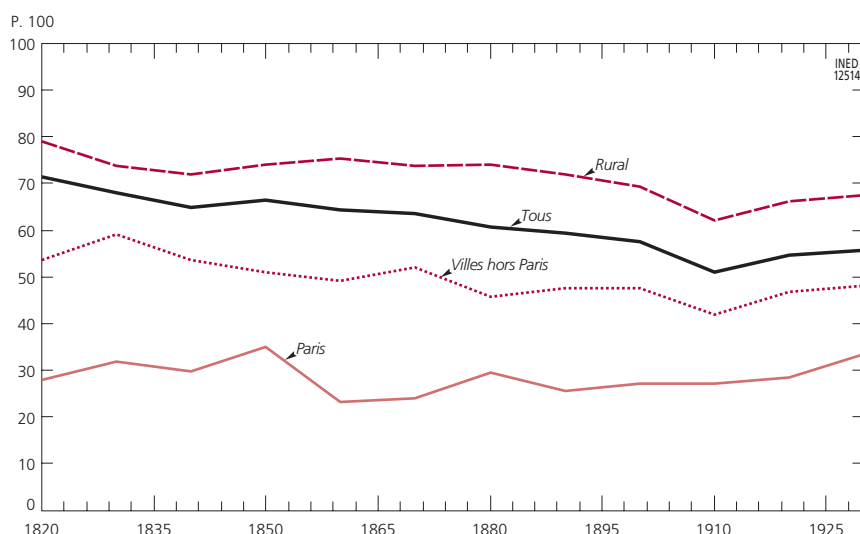
Ses caractéristiques font que l'enquête permet de traiter un ensemble de questions originales, comme l'illustre l'exemple des inégalités de richesse. Négligeant l'inégalité interne à ceux qui ont eu accès à la richesse, attachons-nous à l'opposition liminaire qui sépare ceux qui ont eu assez de richesse pour laisser une succession et les autres. Désignons comme « inégalité primaire » la part des premiers dans l'ensemble de la population pour la distinguer de l'« inégalité secondaire » plus souvent étudiée et qui concerne les niveaux de fortunes parmi les détenteurs de la richesse. De fait, il est courant d'utiliser des échantillons qui documentent la richesse au décès quitte à laisser échapper tous ceux qui n'en détiennent pas.

La détention de richesse au cours du temps

L'enquête TRA permet d'établir de façon fiable qui détient de la richesse et qui n'en détient pas. Alors que l'un des objectifs de la Révolution française avait été de bâtir une société de petits propriétaires, on pourrait s'attendre à ce

qu'un siècle et demi de croissance économique ait rapproché la France d'un tel idéal ou du moins ait démocratisé l'accès à la propriété. Or, si l'on utilise le prisme des fortunes au décès, on observe précisément le phénomène opposé : la part de successions positives décline (figure 4). Elle connaît pendant le XIX^e siècle une diminution constante suivie d'une pause pendant la première moitié du XX^e siècle. Contre toute attente, la révolution industrielle et la période de croissance sans précédent qu'elle ouvre conduisent ainsi à une diminution d'une vingtaine de points de la part des détenteurs de richesse. Ou, inversement, l'inégalité primaire se creuse : la proportion de ceux pour qui « la propriété privée [a] été abolie » – pour reprendre la formule de Marx et d'Engels – s'est accrue d'une vingtaine de points.

Figure 4. Proportion (%) de décédés TRA qui laissent une succession



Source : enquête TRA, 1825-1939 ; calculs des auteurs.

Force est de reconnaître que c'est la façon dont a été construite l'enquête qui rend possible ce résultat agrégé, macroéconomique : seule une enquête représentative à l'échelle de la France peut le produire. Toute étude locale qui aboutirait à un constat analogue sur un groupe social particulier ou sur une population sélectionnée susciterait à raison la méfiance et le doute sur sa possibilité de généraliser. Un résultat de ce type vaut par sa portée d'ensemble dans la mesure où il révèle un trait inaperçu et difficilement perceptible sans l'objectivation statistique puisqu'il caractérise non pas tout ou partie des membres d'une société – aucun individu n'est riche à 45 % ou 55 % – mais une société dans son entier. Un des intérêts d'une statistique en taux est de rendre impossible une analyse en terme d'individu moyen (ou représentatif).

On peut objecter qu'une enquête individuelle aussi longue et coûteuse constituerait un luxe bien inutile si elle n'aboutissait qu'à ce type de statistique

agrégée sur l'inégalité primaire. En réalité, obtenir ce résultat n'est possible qu'à condition de remonter aux données individuelles. Les sources publiques publient certes chaque année le nombre et le montant du total des successions, « l'annuité successorale » qui, d'abord établie au niveau national, l'est au niveau départemental depuis le début du ^{xx}^e siècle (Bulletin de statistique et de législation comparée, 1884 ; Daumard, 1973).

Cette approche a toutefois plusieurs défauts. L'annuité connue une année donnée porte majoritairement sur les successions de personnes décédées depuis une ou plusieurs années. Elle enregistre donc les fluctuations des successions avec un retard qui varie en fonction de la mortalité et des difficultés que peuvent rencontrer les services fiscaux. En outre, pour établir que tel individu laissait ou non à son décès une fortune d'un montant que l'on peut mesurer, il est nécessaire de faire *a posteriori* un travail que l'administration fiscale n'a pas eu besoin d'effectuer avant 1902 : affecter à un même individu les différentes déclarations de sa richesse, que celles-ci soient effectuées dans le bureau fiscal de son domicile ou dans tout autre. On ne peut en effet identifier les fortunes individuelles et leur montant qu'à la condition de rassembler les déclarations d'un même individu dans l'ensemble des bureaux où il possède des biens – ce que l'enquête TRA est seule à avoir effectué (Bourdieu *et al.*, 2013, p. 142-153).

Cependant, même complété par ce travail de recollection des informations au niveau individuel, le parti de s'appuyer sur des sources fiscales pose d'évidents problèmes. D'abord parce que l'on s'attend à ce que la fiscalité ait des effets sur la façon dont ont été effectuées les déclarations de patrimoine et plus largement sur les comportements patrimoniaux. Pourtant ces deux types d'effets ne jouent pas dans tous les cas. Ils peuvent certes peser sur les successions importantes mais leur portée est des plus réduites quand il s'agit de successions d'un montant limité. Or seules ces dernières sont en cause lorsqu'on s'attache comme ici à identifier l'évolution de l'inégalité primaire et donc à tracer la frontière entre ceux qui n'ont rien et ceux qui ont peu de chose.

Il est en effet plausible que la fiscalité ait contribué à déplacer cette frontière en infléchissant les comportements patrimoniaux. En particulier, une taxation différentielle des donations et des successions a pu inciter à ce que la transmission des biens d'une génération à une autre s'effectue plus tôt ou plus tard. Toutefois, si les choix en la matière ont connu – au ^{xx}^e siècle surtout – des inflexions parfois très sensibles, celles-ci ont pu affecter les successions importantes mais n'ont pu modifier qu'à la marge la proportion de décédés sans succession.

Plus généralement, l'évolution de la fiscalité a pu aussi faire varier à la hausse ou à la baisse une sous-déclaration – globale ou sélective – de la richesse, que ce soit du fait de l'administration fiscale ou des déclarants.

Ainsi, du point de vue de l'imposé, il va de soi que sous-déclarer voire ne pas déclarer la richesse au moment d'un décès permet de réduire le montant

de la taxation. Inversement, une déclaration fidèle constitue pour lui l'assurance d'être exactement établi dans ses droits sur les biens hérités⁽²⁾. De ce fait, frauder le fisc a un inconvénient bien réel pour l'héritier – le priver d'un état précis de ses biens – pour un avantage généralement très faible. Durant tout le XIX^e siècle, la taxation est en effet le plus souvent minime (de l'ordre de 1 % en cas de succession en ligne directe). Et si cette situation change au XX^e siècle à mesure que la progressivité de l'impôt s'alourdit, dans l'entre-deux-guerres en particulier, ce ne sont par définition que les seules successions importantes qui sont touchées ; celles d'un faible montant ne sont pas concernées et ne sont donc ni plus ni moins que par le passé incitées à frauder (Bourdieu *et al.*, 2003).

La pratique de l'administration fiscale répond à d'autres contraintes qui, elles aussi, ont varié. Pourtant, leur évolution n'a pas non plus sensiblement modifié la prise en compte des petites déclarations. Le cadre législatif issu de la Révolution stipule que la richesse au décès est taxée au premier franc. En même temps, puisque les petites successions exigent, comme toute autre, un minimum de travail tout en étant d'un rapport infime, elles constituent non une recette mais une charge. Le fisc aurait donc pu être tenté de les passer par profits et pertes. Mais, comme la part de la rémunération des employés de l'Enregistrement qui était fonction du montant des successions traitées a peu à peu diminué, la tentation de négliger les successions les plus petites a eu tendance à se réduire plutôt qu'à s'aggraver. La multiplication des bureaux locaux de l'Enregistrement a joué dans le même sens.

Ces différentes raisons suggèrent à tout le moins que la sous-déclaration des petites successions ne tend pas à s'aggraver durant l'ensemble de la période considérée. D'autres facteurs ont cependant joué qui introduisent une zone d'incertitude de part et d'autre de la ligne de partage entre ceux qui détiennent de la richesse au décès et ceux qui n'en ont pas. Mais cette zone grise reste confinée dans des limites étroites.

Ceux qui ont et ceux qui n'ont pas de richesse

Une fois établie la pertinence et la robustesse de la mesure d'inégalité primaire que nous permet de construire l'enquête, il est possible de tirer avantage du caractère individuel des données et d'établir des résultats qui portent sur la société toute entière pour ensuite les faire varier dans plusieurs dimensions (tableau 1). On peut alors retrouver des résultats attendus qu'il faudrait ensuite discuter, préciser et croiser. La part de ceux qui possèdent un actif croît avec l'âge pour se stabiliser autour de 60 ans et diminuer légèrement ensuite, et décroît avec la taille de la ville ; elle est particulièrement faible à Paris où l'accès à l'immobilier notamment est rendu plus difficile par la structure particulière de la propriété à une époque où la copropriété n'existait pas.

(2) Ce double rôle est bien mis en évidence par le cas particulier des successions des soldats tués : bien que non imposées, celles-ci font l'objet d'une déclaration qui, comme toute autre, établit la liste détaillée des actifs des défunts.

L'évolution par âge par exemple devrait tenir compte de la mortalité différentielle entre riches et pauvres qui pourrait, selon les hypothèses, accentuer ou réduire la désaccumulation en fin de vie (Attanasio et Hoynes, 2001 ; Bourdieu et Kesztenbaum, 2004 ; Ferrie, 2003).

Tableau 1. Proportion (%) et effectifs de décédés qui laissent un actif au moment de leur décès, selon différentes caractéristiques

		1825-1847	1848-1870	1871-1894	1895-1913	1919-1939	1825-1939	
Âge	20-39 ans	54,4	50,0	43,4	40,5	40,9	8938	44,6
	40-54 ans	69,4	66,9	62,1	53,3	58,0	7583	61,7
	55-64 ans	76,2	71,3	69,0	63,0	63,0	7742	67,6
	65-74 ans	72,6	71,5	66,6	64,1	62,4	10658	66,8
	75 ans et +	67,8	66,9	64,4	60,9	50,2	11318	61,0
État marital	Marié	78,9	73,8	71,1	66,9	67,5	20750	70,4
	Veuf	68,7	66,8	60,4	56,3	52,5	14426	59,9
	Célibataire	47,8	44,9	46,1	43,3	35,6	7596	42,9
Sexe	Femme	68,2	64,1	59,9	56,0	52,4	22250	59,5
	Homme	67,1	66,3	63,0	59,2	58,1	23938	61,3
Profession	Non qualifié	54,3	52,1	49,0	40,7	41,3	10401	46,0
	Qualifié	59,0	53,9	51,4	48,6	57,7	5728	53,4
	Cultivateur	80,1	81,6	80,7	77,8	78,3	8893	79,4
	Col blanc	69,2	68,8	66,5	71,7	68,9	1540	68,0
	Sans	87,7	89,6	89,8	85,7	80,7	2978	87,5
Taille de la commune	< 3000	74,3	74,4	73,3	70,1	66,9	27091	71,4
	3000 - 10000	62,0	60,9	61,3	61,1	57,2	6041	60,0
	10000 et +	48,0	42,7	42,1	38,3	42,7	9760	41,2
	Paris	30,6	26,8	27,2	26,0	31,2	3348	28,0
Résidence	Nord	69,7	68,5	64,0	61,8	57,7	24235	63,5
	Sud	64,9	61,5	59,0	52,9	52,9	21948	57,0
Effectif		7025	8850	10657	7930	8832	46240	
	%	67,6	65,2	61,6	57,6	55,2	60,4	
Source : enquête TRA, 1825-1939 ; calculs des auteurs.								

Les variations ainsi observées à l'échelle individuelle peuvent elles-mêmes être mises en regard avec l'évolution historique d'ensemble du phénomène étudié. En effet, disposer de données individuelles permet d'analyser les variations du résultat obtenu (la baisse de la part de la population qui possède un actif au décès) à l'échelle agrégée tant en fonction de variables macrosociales (comme la situation géographique) que de variables individuelles (comme l'âge). On peut voir alors que l'augmentation de la part des personnes qui décèdent sans aucune richesse est un résultat qui demeure quand on le décline

par tranche d'âges ou en fonction du lieu de résidence (tableau 1 ; détails dans Bourdieu *et al.*, 2003). En d'autres termes, la diminution des détenteurs de richesse ne tient pas à un effet composé du vieillissement de la population et du déclin de la richesse avec l'âge ; elle n'est pas non plus imputable à la montée de l'urbanisation (Bourdieu *et al.*, 2003).

Si une partie de la population n'a aucune richesse au moment du décès et si cette partie augmente avec le temps, il s'ensuit que le rôle économique de la richesse n'est pas celui que privilégient les approches économiques ordinaires et qu'il n'évolue pas dans le sens attendu (Ando et Modigliani, 1963). Parmi les différentes raisons d'épargner et de détenir de la richesse, l'un des motifs majeurs est de constituer une réserve pour faire face à des situations de baisse voire d'absence de revenu (Masson, 2009). Or pendant la période considérée, dans une société comme la société française qui ne connaît ni allocation chômage ni revenu minimum garanti et où disposer d'une retraite est le fait d'une minorité, on s'attendrait à ce que la détention de capital économique soit très généralement recherchée et tende à se diffuser. Le recul des professions indépendantes (notamment dans l'agriculture et l'artisanat) qui impliquent la détention de capital professionnel devrait être compensé, chez les salariés, par l'accroissement de détention d'épargne monétaire ou de logement. Or il n'en va pas ainsi. Pendant le XIX^e et la première moitié du XX^e siècle, ce n'est pas (ou en tout cas pas principalement) par l'épargne que la plupart des individus ont géré les aléas et les évolutions de revenus au cours du cycle de vie.

Ainsi complété, le constat sur l'inégalité primaire se transforme et suscite un ensemble d'interrogations et de nouvelles pistes de recherches. Il faut toutefois préciser que pour traiter de la plupart d'entre elles, il est nécessaire de disposer de données individuelles ; et si certaines ont d'ores et déjà été produites et sont mises à disposition dans la base existante, d'autres pourraient venir la compléter pour autant qu'elles soient collectées selon le même principe nominatif.

Revenons à ce qui n'est pas le moindre paradoxe d'une base de données qui porte sur la richesse des Français : elle permet d'établir précisément combien d'entre eux en sont dépourvus. Mais du fait même de l'importance croissante de cette population, on ne peut se satisfaire de ce seul constat. L'apparente homogénéité dans l'absence de capital économique semble en effet peu crédible tant est vaste le groupe considéré : il y a manière et manière de ne rien avoir et celles-ci changent au cours du temps. Il est donc utile de faire appel à des indicateurs qui, à un moment donné, signalent une gradation dans les formes de pauvreté. Les maires ont ainsi longtemps eu la faculté de délivrer des certificats d'indigence qui ouvraient certains droits. Comme ces certificats pouvaient avoir une incidence fiscale, ils sont souvent mentionnés dans les sources qu'utilise la base et constituent donc un bon marqueur pour identifier les pauvres reconnus comme tels. De même, la profession indiquée, à condition de l'interpréter avec précaution et notamment de tenir compte de l'âge et du

lieu, permet de situer socialement les individus qui ne détiennent aucune richesse. Bien d'autres sources nominatives pourraient être appariées aux données de l'enquête pour les compléter par des informations individuelles pertinentes comme l'état de santé, la taille ou le niveau d'instruction des conscrits (Farcy et Faure, 2003 ; Kesztenbaum, 2008). Ce ne sont là que des exemples mais ils suffisent à montrer comment l'enquête TRA, au départ conçue dans son volet patrimonial pour étudier la richesse économique, permet tout autant de définir la pauvreté et donc, *in fine*, d'aboutir à une compréhension plus précise des inégalités.

Ajoutons que, pour analyser les transformations de l'inégalité de richesse au cours du temps, il est nécessaire de pouvoir revenir au fur et à mesure que des résultats sont obtenus sur la manière de les interpréter en disposant d'indicateurs plus riches, ce que permet l'enquête. Ainsi rend-elle possible une décomposition de l'évolution des inégalités en France en fonction du processus d'urbanisation. Elle souligne combien l'évolution des inégalités de patrimoine dans l'ensemble du pays reste tributaire des évolutions internes au monde rural, en dépit d'une croissance parfois rapide des villes et des inégalités qui les caractérisent (Bourdieu *et al.*, 2008). Dans les zones rurales, comme dans l'ensemble de la France, la diminution de la part de la population qui possède un patrimoine touche principalement les petits possédants, accroissant ainsi les écarts de patrimoine.

Les personnes âgées

Enfin, plus se creuse l'inégalité primaire, plus comprendre ce qui se passe à l'intérieur du groupe de ceux qui ne laissent rien devient important, et particulièrement pour ce groupe spécifique que sont les personnes âgées pauvres. Le fait que tant de personnes qui arrivent vers la fin de leur vie active ne détiennent aucune richesse et soient donc dépourvues des ressources économiques nécessaires pour vivre leurs dernières années s'accorde mal avec une approche en terme de cycle de vie. Pour clarifier ce point, il est utile de garder la même démarche, et donc à la fois de maintenir l'ambition d'analyser les phénomènes à l'échelle macroéconomique et de chercher à les caractériser à l'échelle des individus. Tentons ainsi d'évaluer qui, parmi la population âgée, disposait d'assez de capital économique pour subvenir à ses besoins. L'exercice suppose une part d'hypothèse mais admettons que la richesse que laisse un individu à son décès est celle dont il aurait pu disposer s'il avait continué à vivre pour une durée équivalente à son espérance de vie compte tenu de son âge. Il apparaît alors que, vers 1900 par exemple, seul un tiers des individus disposent d'assez de richesse pour en tirer des revenus suffisants pour en vivre pendant leurs vieux jours ; qui plus est, cette proportion, après avoir subi un premier recul durant la longue crise de la fin du XIX^e siècle, connaît une forte rechute durant l'entre-deux-guerres, ce qui recoupe d'ailleurs le diagnostic que font les contemporains confrontés à la misère des personnes âgées (Bourdieu *et al.*, 2011).

Dans ces conditions, beaucoup d'individus âgés n'avaient pas le loisir de prendre leur retraite et continuaient donc à travailler jusqu'à la fin de leur vie. Le phénomène est difficile à mesurer mais une façon de le cerner est d'observer comment est déclarée la profession de l'individu décédé. On s'attend sans doute à ce que certaines soient plus souvent déclarées même si elles ne sont plus exercées – celles qui ont la valeur d'une sorte de titre de noblesse, par exemple : le plus souvent, un général meurt général. Mais il est probable qu'une profession sera d'autant plus souvent déclarée qu'elle est exercée avant le décès. Une exception, traduction d'une limite des sources autant que d'une réalité complexe, est la très forte sous-déclaration des professions chez les femmes, qui varie évidemment elle-même avec l'âge, le groupe social ou la situation maritale, au point qu'il est difficile d'en tirer des conclusions valables. L'analyse est donc surtout possible pour les hommes et l'on constate que, sauf dans le secteur agricole, la proportion de professions déclarées au décès (y compris parmi les moins qualifiées) est plus forte chez ceux qui ne laissent pas de fortune que chez ceux qui en laissent une (Bourdieu et Kesztenbaum, 2007). Il est toutefois certain que le travail ne pouvait être la solution pour toutes les personnes âgées, ne serait-ce que parce que nombre d'entre elles n'avaient plus la force physique nécessaire pour accomplir les travaux éprouvants qu'effectuaient notamment les non-qualifiés (Lee, 2005).

Ceux qui ne parvenaient pas à s'en sortir par eux-mêmes pouvaient alors trouver refuge dans la cohabitation familiale (Ruggles, 2007). Ici l'enquête TRA est prise en défaut car les sources ne suffisent pas à cerner avec qui réside un individu donné quand il approche de la fin de sa vie. Mobiliser les listes nominatives des recensements permet cependant de prendre la mesure de ce que représente la cohabitation, même si des études plus précises sont nécessaires pour observer le fonctionnement familial (Claverie et Lamaison, 1982 ; Fauve-Chamoux, 2006 ; Grafmeyer et Dansereau, 1998 ; Laslett et Wall, 1972). En s'appuyant sur les reconstitutions familiales et en appariant les données TRA avec celles des recensements, on peut prendre le problème en amont et préciser en quoi et jusqu'à quel point l'entraide familiale constitue une ressource potentielle pour les personnes âgées (en examinant si celles-ci résident à proximité de parents susceptibles de leur fournir une aide plus ou moins ponctuelle).

Un dernier cas de figure ouvre sur un autre champ d'intérêt possible de l'enquête TRA. Faute d'aide familiale, une personne âgée devait chercher le soutien de l'aide publique. De ce fait, les TRA constituent aussi un observatoire potentiel des transformations de la protection sociale. La forte variabilité au cours du temps du nombre d'individus TRA qui meurent à l'hospice, ou le fait que les communes disposant d'un bureau de bienfaisance aient accueilli une proportion plus élevée de pauvres, constituent autant d'indices de l'ampleur des besoins et de la portée des politiques d'assistance locale.

Plus généralement, l'enquête permet de mesurer les effets de la lente mise en place des systèmes de retraite. Pour ce faire, il faut au préalable repérer qui

percevait une pension de retraite, ce qui est possible par divers moyens. Certains sont directs : soit que la déclaration de succession d'un individu mentionne l'existence d'une retraite ; soit qu'une autre source nominative l'indique, comme c'est le cas du Bulletin des lois qui a publié année après année de 1800 à 1908 une liste nominale des pensionnés publics d'où il est simple d'extraire les individus TRA concernés. Mais d'autres indices existent – en particulier la profession des individus présents dans l'enquête – qui, s'ils sont indirects, n'en suffisent pas moins pour repérer l'existence de droits à pension. Comparer ces individus au reste de la population fait apparaître que ceux qui ont une pension tendent plus souvent à détenir une richesse personnelle lors de leur décès (à âge donné et à niveau socioprofessionnel comparable). Ce résultat est cohérent avec la thèse soutenue au XIX^e et au début du XX^e siècle par les défenseurs d'un système de retraite obligatoire qui, à leurs yeux, devait seul permettre aux individus ayant de faibles revenus d'avoir des ressources pour leur fin de vie et même les inciter à l'épargne en donnant un horizon plus long à leur vie future (Bourdieu *et al.*, 2011).

Bien que l'on n'ait retenu ici qu'un petit nombre des résultats obtenus à partir de l'enquête TRA, ceux-ci suffisent sans doute à suggérer la variété et l'intérêt des phénomènes qu'elle permet d'analyser. Ils témoignent également du fait que l'enquête constitue un dispositif avec une double dimension : d'une part son caractère à la fois individuel et national permet d'avoir toujours en main l'échelle des phénomènes que l'on met en évidence et de les inscrire dans des logiques qui pour certaines n'apparaissent qu'au niveau macroéconomique, même s'il est important de conserver leur réalisation différenciée au niveau microéconomique. D'autre part, la base est faite pour être enrichie ; elle suggère des enrichissements par les questions nouvelles que suscitent les résultats qu'elle produit, avec la garantie que tout ajout de données nouvelles bénéficiera de manière cumulative de toutes les informations déjà disponibles.

Conclusion : une matrice pour la recherche historique

Par son extension spatiale et temporelle, sa capacité réelle à représenter l'évolution de la France (métropolitaine) dans son ensemble, la richesse des informations qu'elle fournit dans les domaines sociaux, démographiques et économiques, la base TRA éclaire d'un jour nouveau des pans importants de l'histoire contemporaine et permet de découvrir des mécanismes et des structures sociales propres aux transformations de la société française dans la longue durée.

Deux caractéristiques essentielles de l'enquête ont été mises en avant ici qui font son originalité et sa capacité à produire des connaissances nouvelles : c'est un instrument cumulatif et c'est une base de données individuelles représentative.

Si elle poursuit la tradition héritée de Louis Henry qui consiste à bâtir un observatoire national dans un cadre analytique maîtrisé et contrôlé, elle le fait de manière dynamique et cumulative puisque toute source nominative peut venir se greffer à la base et l'enrichir tout en bénéficiant de ce que, en l'état, elle apporte déjà. Et tout en fonctionnant d'abord dans la dimension individuelle, elle peut aussi exploiter d'autres dimensions. Étudier les mobilités de la population française au cours des deux derniers siècles – mobilités dont l'importance se manifeste par la présence des individus TRA dans près d'une commune sur deux – gagnera ainsi à prendre en compte les informations disponibles sur les caractéristiques des communes (Bourdieu *et al.*, 2000)⁽³⁾. Les formes de cumul des données sont multiples.

C'est pour cela que l'enquête doit être mobilisée, appropriée et investie comme un outil qui, loin d'être achevé, doit être amélioré et enrichi. Un second volume poursuivant les mêmes objectifs que ceux du premier fournira les données complémentaires pour le ^{xx}e siècle qui permettront, sous réserve d'un certain nombre de précautions liées à l'évolution des sources, de prolonger la base actuelle jusqu'aux années 1960. D'autres bases profitant du caractère nominatif de la base TRA viendront également se greffer aux données déjà disponibles. Il leur suffira de tirer parti de son principe d'échantillonnage unique applicable à l'identique pour toute source nominative : les individus dont le nom de famille commence par les lettres TRA. C'est un processus déjà amorcé, par exemple avec la collecte des registres matricules militaires (Kesztenbaum, 2008), des dossiers de pensionnés (Bourdieu *et al.*, 2011) ou des listes nominatives des recensements. Dans chaque cas, les bases ainsi constituées permettent d'étendre à d'autres champs d'études le dispositif proposé par l'enquête TRA, tout en bénéficiant des informations déjà disponibles. C'est le principe et la vocation de cette enquête qui, loin d'être close, est une matrice permettant d'écrire une histoire qui soit de manière indissociable micro et macrosociale.

Cette logique d'agrégation de données permet de rendre disponible un ensemble considérable d'informations qui mesurent les structure sociales de base (les données d'état civil, la profession, la situation familiale, etc.) et de les rendre directement exploitables sur des objets pour lesquels elles peuvent ne pas être centrales tout en définissant un cadre d'analyse et de contrôle extrêmement utile. Ainsi, des enquêtes quantitatives nouvelles pourront bénéficier de l'enquête TRA, non pas seulement en utilisant indirectement des statistiques descriptives issues de la base mais en intégrant tout ce qu'apporte d'ores et déjà l'enquête TRA à leurs propres données pour autant que celles-ci sont nominatives et comportent des individus TRA. En retour, on peut espérer que cette logique cumulative se traduise par la mise à la disposition de l'enquête TRA des informations individuelles produites par ces différentes enquêtes.

(3) Apparié aux données de la base des informations à l'échelle des communes suppose toutefois de tenir compte de toutes les recompositions des communes depuis la Révolution (Motte *et al.*, 2003).

La seconde caractéristique de l'enquête TRA est de revendiquer une ambition de représentativité, c'est-à-dire qu'elle cherche à établir des phénomènes qui se manifestent de manière statistique et à une certaine échelle. Parler de représentativité, c'est d'abord accepter l'idée de comparabilité, et donc considérer qu'on peut analyser dans les mêmes termes et sur la base de variables identiques des phénomènes situés dans des univers éloignés temporellement, spatialement, socialement : c'est dire qu'il y a quelque chose de commun entre la richesse d'un paysan de l'Aude en 1823 et celle d'un préfet de la Seine en 1912. Il est sûr que la quantification monétaire de la richesse risque de rendre trop immédiatement acceptable une telle comparabilité. La posture alternative qui consisterait en une sorte d'irréductibilité de chaque situation historique particulière rendant impossible toute généralisation n'en est pas moins aporétique si elle conduit à un récit du singulier qui risque fort de ne pas percevoir les régularités globales présentes dans la réalité qu'il décrit. Il ne s'agit pas d'opposer ici de manière rhétorique deux positions également extrêmes et également intenables mais de montrer que la construction et l'utilisation de l'enquête TRA sont un moyen empirique de dépasser ces deux positions antagoniques. Les catégories d'analyse qu'elle entend observer et mesurer sont construites à une échelle qui correspond à une réalité historique pertinente. Parce que la France est une nation, parce que le système juridique, institutionnel, politique, linguistique (etc.) est défini à l'échelle nationale, elle propose un observatoire des phénomènes sociaux construit à cette échelle. Base de données individuelles, elle n'en reconnaît pas moins que les individus dont parlent les sciences sociales sont des agents sociaux dont les propriétés ne peuvent être énoncées qu'à un niveau d'analyse macrosocial.

Cela a un prix : d'une part, cette échelle est beaucoup trop étroite et une partie des phénomènes sociaux des XIX^e et XX^e siècles se jouent à des échelles européenne et mondiale non pas seulement au sens où certains individus sortent du cadre et des frontières par leurs mobilités individuelles mais au sens où une partie des catégories mêmes d'analyse (l'industrialisation, la montée du salariat, la formation de l'État providence) ressortissent de processus historiques qui se jouent *a minima* au niveau européen dans la confrontation de cadres nationaux en cours de construction. D'autre part, cette échelle est sans doute beaucoup trop large pour saisir des formes sociales partiellement autonomes qui se réalisent « localement » dans des unités territoriales plus restreintes, dans des sphères de la vie sociale plus spécifiques et auxquels il est dans une certaine mesure toujours possible de revenir, par exemple, en utilisant les variations géographiques des termes désignant les « mêmes » professions.

Ces deux limites ne sont ainsi ni un obstacle ni même une faiblesse de l'enquête TRA. Elles dessinent un double mouvement d'extension de la base au-delà des sources complémentaires qui pourront lui être ajoutées. L'enquête TRA fournit dès à présent un référent possible pour toutes les enquêtes

spécifiques à un espace local ou à un groupe social particulier. Elles peuvent se situer dans le tableau construit par l'enquête TRA, éventuellement induire des changements dans la construction de certaines variables voire modifier le tableau d'ensemble. Mais l'enquête TRA participe aussi d'un mouvement, à l'échelle internationale, de renouvellement historiographique à partir de données individuelles. Elle est en quelque sorte la composante française d'un mouvement plus global dont elle est et restera sans doute durablement la seule représentante pour la France.

RÉFÉRENCES

- ALLEN R. C., BENGTSSON T., DRIBE M. (eds.), 2005, *Living Standards in the Past: New Perspectives on Well-being in Asia and Europe*, Oxford, Oxford University Press, 496 p.
- ANDO A., MODIGLIANI F., 1963, « The "Life Cycle" hypothesis of saving: Aggregate implications and tests », *American Economic Review*, 53(1), p. 55-84.
- ATTANASIO O., HOYNES H., 2001, « Differential mortality and wealth accumulation », *Journal of Human Resources*, 35(1), p. 1-29.
- BEAN L. L., MAYA D. L., SKOLNICKA M., 1978, « The Mormon Historical Demography Project », *Historical Methods*, 11(1), p. 45-53.
- BEAN L. L., MINEAU G. P., ANDERTON D. L., 1990, *Fertility Change on the American Frontier: Adaptation and Innovation*, Berkeley, University of California Press, 295 p.
- BIDEAU A., BRUNET G., 2007, *Essai de démographie historique et de génétique des populations : une population du Jura méridional du XVII^e siècle à nos jours*, Paris, Ined, Études & enquêtes historiques, 252 p.
- BLAYO Y., 1975a, « La mortalité en France de 1740 à 1829 », *Population*, 30, Numéro spécial, p. 123-142.
- BLAYO Y., 1975b, « Mouvement naturel de la population française de 1740 à 1829 », *Population*, 30, Numéro spécial, p. 15-64.
- BOUCHARD G., 1989, « Fichier de population et structures de gestion de base de données : le fichier-réseau Balsac et le système Ingres/Ingrid », *Histoire et mesure*, IV(1/2), p. 39-57.
- BOUCHARD G., 1996, *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay 1838-1971*, Montréal, Boréal, 635 p.
- BOUCHARD G., ROY R., CASGRAIN B., 1985, « Reconstitution automatique des familles. Le système Sorep », Chicoutimi, Dossier n° 2 (2 vol.).
- BOURDELAIS P. (dir.), 2004, « 3 000 familles. Vingt ans après », *Annales de démographie historique*, numéro spécial, 1.
- BOURDIEU J., KESZTENBAUM L., 2004, « Vieux, riches bien portants. Une application de la base "TRA" aux liens entre mortalité et richesse », *Annales de démographie historique*, 1, p. 79-105.
- BOURDIEU J., KESZTENBAUM L., 2007, « Comment vivre vieux dans un monde vieillissant ? Les personnes âgées en France, 1820-1940 », *Population*, 62(2), p. 221-252.
- BOURDIEU J., POSTEL-VINAY G., SUWA-EISENMANN A., 2003, « Pourquoi la richesse ne s'est-elle pas diffusée avec la croissance ? Le degré zéro de l'inégalité et son évolution en France, 1800-1940 », *Histoire et mesure*, XVIII(1-2), p. 147-198.
- BOURDIEU J., KESZTENBAUM L., POSTEL-VINAY G., 2011, « Thrifty pensioners: Pensions and savings in France at the turn of the Twentieth Century », *Journal of Economic History*, 71(2), p. 386-415.
- BOURDIEU J., KESZTENBAUM L., POSTEL-VINAY G., 2013, *L'enquête TRA, histoire d'un outil, outil pour l'histoire. Tome I, 1793-1902*, Paris, Ined, Études & enquêtes historiques, 216 p.

- BOURDIEU J., MENÉNDEZ M., POSTEL-VINAY G., SUWA-EISENMANN A., 2008, « Where have (almost) all the wealthy gone? Spatial decomposition of wealth trends in France, 1820-1939 », *Review of Agricultural and Environmental Studies*, 87(2), p. 5-25.
- BOURDIEU J., POSTEL-VINAY G., ROSENTAL P.-A., SUWA-EISENMANN A., 2000, « Migrations et transmissions intergénérationnelles dans la France du XIX^e et du début du XX^e siècle », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 55(4), p. 749-790.
- BULLETIN DE STATISTIQUE ET DE LÉGISLATION COMPARÉE DU MINISTÈRE DES FINANCES, 1884, Paris, Imprimerie nationale.
- CLAVERIE E., LAMAISON P., 1982, *L'impossible mariage. Violence et parenté en Gévaudan. XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Hachette, 363 p.
- COSTA D., 2003, *Health and Labor Force Participation over the Life Cycle. Evidence from the Past*. Chicago, University Chicago Press & NBER, 345 p.
- COSTA D., KAHN M. E., 2008, *Heroes and Cowards: The Social Face of War*, Princeton, Princeton University Press, 344 p.
- DAUMARD A., 1973, *Les fortunes françaises au XIX^e siècle. Enquête sur la répartition et la composition des capitaux privés à Paris, Lille, Lyon, Bordeaux et Toulouse d'après l'enregistrement des déclarations de succession*, Paris, Mouton, 604 p.
- DUPÂQUIER J., 1981, « Une grande enquête sur la mobilité géographique et sociale aux XIX^e et XX^e siècles », *Population*, 36(6), p. 1164-1167.
- DUPÂQUIER J. (dir.), 1988, *Histoire de la population française, tome 3. De 1789 à 1914*, Paris, PUF, 564 p.
- DUPÂQUIER J., 2004, « L'enquête des 3 000 familles », *Annales de démographie historique*, 1, p. 7-18.
- DUPÂQUIER J., KESSLER D. (dir.), 1992, *La société française au XIX^e siècle. Tradition, transition, transformations*, Paris, Fayard, 529 p.
- DUPÂQUIER J., PÉLISSIER J.-P., RÉBAUDO D., 1986, *Le temps des Jules : les prénoms en France au XIX^e siècle*, Paris, Christian, 201 p.
- FARCY J.-C., FAURE A., 2003, *La mobilité d'une génération de Français : recherche sur les migrations et les déménagements vers et dans Paris à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Ined, 591 p.
- FAUVE-CHAMOUX A., 2006, « Family reproduction and stem-family system: From Pyrenean valleys to Norwegian farms », *The History of the Family*, 11(3), p. 171-184.
- FERRIE J., 1996, « A new sample of males linked from the public use microsample of the 1850 US federal census of population to the 1860 US federal census manuscript schedule », *Historical Methods*, 29(4), p. 141-156.
- FERRIE J., 2003, « The rich and the dead: Socioeconomic status and mortality in the U.S., 1850-60 », in Costa D. (ed.), *Health and Labor Force Participation over the Life Cycle: Evidence from the Past*, Chicago, University of Chicago Press, p. 11-50.
- FERRIE J., ROLF K., 2011, « Socioeconomic status in childhood and health after age 70: A new longitudinal analysis for the U.S., 1895-2005 », *Explorations in Economic History*, 48(4), p. 445-460.
- FOGEL R. W., 1993, « New sources and techniques for the study of secular trends in nutritional status, health, mortality, and the process of aging », *Historical Methods*, 26(1), p. 5-43.
- GAUVREAU, D. THORNTON P., VÉZINA H., 2010, « Le jumelage des recensements aux mariages du fichier BALSAC : présentation de l'approche et étude exploratoire des enfants de couples mixtes à la fin du 19^e siècle », *Cahier québécois de démographie*, 39(2), p. 357-381.
- GRAFMEYER Y., DANSEREAU F., 1998, *Trajectoires familiales et espace de vie en milieu urbain*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, Transversales, 521 p.

- GUTIERREZ H., HOUDAILLE J., 1983, « La mortalité maternelle en France au XVIII^e siècle », *Population*, 38(6), p. 975-994.
- HENRY L., 1978, « Fécondité des mariages dans le quart sud-est de la France de 1670 à 1829 », *Population*, 33(4-5), p. 855-883.
- HENRY L., BLAYO Y., 1975, « La population de la France de 1740 à 1860 », *Population* 30, Numéro spécial, p. 71-122.
- KELLY HALL P., MCCAA R., THORVALDSEN G. (eds.), *Handbook of International Historical Microdata for Population Research*. Minneapolis, Minnesota Population Center.
- KESSLER D., LE BRAS H., 1985, « Les voies et moyens de la réalisation de l'enquête 3000 familles », Rapport au CNRS.
- KESZTENBAUM L., 2008, « Places of life events as bequestable wealth: Family territory and migration in France: 19th and 20th centuries », in Bengtsson T., Mineau G. P. (eds.), *Kinship and Demographic Behavior in the Past*, New York, Springer, p. 155-184.
- LABROUSSE C.-E., 1955, « Voies nouvelles pour une histoire de la bourgeoisie totale au XVIII^e et au XIX^e siècles (1700-1850) », *Relazioni del X Congresso Internazionale di Scienze Storiche*, 4, p. 365-396.
- LABROUSSE C.-E., 1967, *L'histoire sociale. Sources et méthodes*, Paris, Colloque de l'École normale de Saint-Cloud 1965, PUF.
- LASLETT P., WALL R., 1972, *Household and Family in Past Time*. Cambridge, Cambridge University Press, 623 p.
- LEE C., 2005, « Labor market status of older males in the United States, 1880-1940 », *Social Science History*, 29(1), p. 77-105.
- LEE C., 2007, « Military positions and post-service occupational mobility of Union Army veterans, 1861-1880 », *Explorations in Economic History*, 44(4), p. 680-698.
- LEE C., 2008, « Health, information, and migration: Geographic mobility of Union Army Veterans, 1860-1880 », *Journal of Economic History*, 68(3), p. 862-899.
- LEE J. Z., CAMPBELL C., BENGTSSON T., 2004, « New Malthusian perspectives », in Bengtsson T., Campbell C., Lee J. (eds.), *Life under Pressure. Mortality and Living Standards in Europe and Asia, 1700-1900*, Cambridge, MIT Press, p. 3-24.
- LÉVY-LEBOYER M., BOURGUIGNON F., 1985, *L'économie française au XIX^e siècle. Analyse macroéconomique*, Paris, Economica, 362 p.
- MANDEMAKERS K., 2000, « The Netherlands. Historical Sample of the Netherlands », in Kelly Hall P., McCaa R., Thorvaldsen G. (eds.), *Handbook of International Historical Microdata for Population Research*. Minneapolis, Minnesota Population Center, p. 149-177.
- MANDEMAKERS K., 2012, « 25 years of collaboration: The Historical Sample of the Netherlands and LINKS », in Beekink E., Walhout E. (eds.), *Frans van Poppel: A Sort of Farewell. Liber Amicorum*, The Hague, NIDI, p. 45-48.
- MASSON A., 2009, *Des liens et des transferts entre générations*, Paris, EHESS, 460 p.
- MOTTE C., SÉGUY I., THÉRÉ C., 2003, *Communes d'hier, communes d'aujourd'hui. Les communes de la France métropolitaine 1801-2001. Dictionnaire d'histoire administrative*, Paris, Ined, 408 p.
- PIKETTY T., POSTEL-VINAY G., ROSENTHAL J.-L., 2006, « Wealth concentration in a developing economy: Paris and France, 1807-1994 », *American Economic Review*, 96(1), p. 236-256.
- PINOL J.-L., 1991, *Les mobilités de la grande ville, Lyon (fin XIX^e-début XX^e siècle)*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 431 p.

- RENARD C., 1997, *Enquête Louis Henry. Bibliographie de l'enquête*, Ined, Document de travail, n° 61, 82 p.
- ROSENTAL P.-A., 1996, « Treize ans de réflexion : de l'histoire des populations à la démographie historique française (1945-1958) », *Population*, 51(6), p. 1211-1238.
- ROSENTAL P.-A., 2003, « La nouveauté d'un genre ancien : Louis Henry et la fondation de la démographie historique », *Population*, 58(1), p. 103-136.
- ROSENTAL P.-A., 2012, « Civil status and identification in 19th century France: A matter of state control? », in Breckenridge K., Szreter S. (eds.), *Registration and Recognition. Documenting the Person in World History*, Oxford, Oxford University Press for the Proceedings of the British Academy Series, 182, p. 137-165.
- RUGGLES S., 2007, « The decline of intergenerational coresidence in the United States, 1850 to 2000 », *American Sociological Review*, 72(6), p. 964-989.
- RUGGLES S., ALEXANDER T., GENADEK K., GOEKEN R., SCHROEDER M. B., SOBEK, M., 2010, *Integrated Public Use Microdata Series: Version 5.0 [Machine-readable database]*. Minneapolis, University of Minnesota.
- SÉGUY I., 2001, *La population de la France de 1670 à 1829 : l'enquête Louis Henry et ses données*, Paris, Ined, Classiques de l'économie et de la population, 208 p.
- SOBEK M., CLEVELAND L., FLOOD S., KELLY HALL P. KING M. L. *et al.*, 2011, « Big data: Large-scale historical infrastructure from the Minnesota Population Center », *Historical Methods: A Journal of Quantitative and Interdisciplinary History*, 44(2), p. 61-68.
- WRIGLEY E. A., SCHOFIELD R. S., 1981, *The population History of England 1541-1871: A reconstruction*, London, Arnold, 779 p.
- WRIGLEY E. A., DAVIES R. S., OEPPEN J. E., SCHOFIELD R. S., 1997, *English Population History from Family Reconstitution 1580-1837*, Cambridge, Cambridge University Press, 657 p.

Jérôme BOURDIEU, Lionel KESZTENBAUM, Gilles POSTEL-VINAY • L'ENQUÊTE TRA, UNE MATRICE D'HISTOIRE

L'enquête TRA constitue un dispositif de recherche unique fondé sur la collecte nominative à l'échelle nationale de données historiques décrivant la situation personnelle, professionnelle et économique d'individus mariés ou décédés entre le début du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle. À l'occasion de la mise à disposition de la première partie des données produites par l'enquête, cet article présente les principes et les sources à partir desquelles elle a été construite, puis l'évaluation de sa représentativité dans l'espace et au cours du temps. En prenant pour exemple l'évolution de la part des individus qui décèdent sans aucune richesse telle qu'elle peut être construite grâce à cette base, il est intéressant de disposer d'un tel outil pour écrire une histoire économique qui soit de manière indissociable micro et macrosociale. Enfin, l'analyse montre comment le dispositif proposé par l'enquête TRA peut être étendu à toute nouvelle source nominative. C'est le principe et la vocation de cette enquête qui, loin d'être close, est une matrice pour étudier les transformations qui affectent pendant deux siècles la société française et, plus largement, bien d'autres sociétés.

Jérôme BOURDIEU, Lionel KESZTENBAUM, Gilles POSTEL-VINAY • THE TRA PROJECT, A HISTORICAL MATRIX

The TRA project is a unique research approach based on the nationwide collection of historical individual-level data on the personal, occupational and economic situation of people having married or died between the early nineteenth century and the mid-twentieth century. Coinciding with the release of the first part of the data produced by the project, this article looks at the project's founding principles and sources before going on to assess its geographical and temporal representativeness. Taking as an example the trend in the proportion of individuals leaving no wealth behind when they die, as established using the database, a tool such as this provides an interesting basis for writing an economic history that is both micro- and macro-social. Our analysis then shows how the approach adopted for the TRA project can be extended to any new individual-level data. This is the very principle and purpose of the TRA project, which, far from being closed, is a matrix for studying the transformations that have affected French society and many other societies over the last two centuries.

Jérôme BOURDIEU, Lionel KESZTENBAUM, Gilles POSTEL-VINAY • LA ENCUESTA TRA, UNA MATRIZ DE HISTORIA

La encuesta TRA es un dispositivo de investigación excepcional fundado en la colecta nominativa a escala nacional de datos históricos que describen la situación personal, profesional y económica de individuos casados o muertos entre principios del siglo XIX y mitad del siglo XX. Con ocasión de la puesta a disposición de la primera parte de los datos producidos por la encuesta, este artículo presenta los principios y las fuentes a partir de los cuales ha sido construida, seguido de una evaluación de su representatividad en el espacio y a lo largo del tiempo cubiertos. Tomando, por ejemplo, la evolución de la proporción de individuos que mueren sin ningún patrimonio, tal como puede ser obtenida gracias a la encuesta, se dispone de una herramienta que nos ayuda a escribir una historia económica a la vez micro y macro social. Además, el análisis muestra como el dispositivo propuesto por la encuesta TRA puede aplicarse a cualquier nueva fuente nominativa. Es el principio y la vocación de esta encuesta, la cual constituye una matriz para estudiar las transformaciones que han afectado durante dos siglos la sociedad francesa, y muchas otras.

Mots-clés : enquête, démographie historique, richesse, état civil, France, XIX^e et XX^e siècles.

Keywords: Sample, historical demography, wealth, civil records, France, nineteenth and twentieth centuries.